

Pays basque : pour la libération de Ion Parot

L'Union syndicale Solidaires soutient les mobilisations organisées pour exiger la libération de Ion Parot incarcéré depuis 28 ans.

Le verdict quant à sa demande de libération conditionnelle sera rendu le 22 février. En se prononçant favorablement le parquet ne ferait que prendre une mesure politique et humanitaire indispensable ; plus globalement, c'est aussi pour cela que nous soutenons la **libération immédiate de celles et ceux qui sont malades** et la demande d'**amnistie dans le cadre du processus de paix**, engagé notamment depuis l'annonce de la fin de la lutte armée par l'ETA, la conférence de paix d'Aiete en 2011 et le mouvement « artisans de la Paix » depuis 2017. Nous soutenons également, les familles des prisonnier.e.s politiques basques devant parcourir plusieurs centaines de kilomètres afin de voir, ne serait-ce que quelques minutes, leurs proches dans les prisons des Etats français et espagnols.

L'Union syndicale Solidaires réaffirme le droit à l'autodétermination de tous les peuples, sa solidarité avec celles et ceux qui luttent pour cela partout dans le monde, son soutien au processus de paix au Pays basque

Le 18 février 2018.

Pour l'Union Syndicale Solidaires

Frédéric Bodin (Secrétariat National)

Stéphane Enjalran (Secrétariat National)

Nara Cladera (Commission Internationale)